

Déclaration de performance n° G 23 01

- Code d'identification unique du produit : GARJDxxx
Type, série ou autre code d'identification de produit permettant une identification claire du produit : carreau céramique émaillé avec une absorption d'eau jusqu'à $0,5 \% < E \leq 3,0 \%$.
- Utilisations prévues : Le groupe de produits comprend les carreaux émaillés destinés à la finition des sols et des murs intérieurs et extérieurs dans des espaces susceptibles d'être exposés au gel. La gamme de couleurs des produits varie selon les types de design et les variations naturelles de nuances indiquées sur l'emballage du produit dans la colonne « Nuance ». Avant toute installation des produits, il est impératif de suivre les instructions indiquées sur l'emballage, dans les notices ainsi que dans le catalogue technique du fabricant (<https://www.rako.cz/cs/pro-odborniky>). Il est nécessaire de respecter les règles d'utilisation des produits chimiques de construction énoncées dans les modes d'emploi respectives.
- Fabricant : LASSELSBERGER, s.r.o., Adelova 2549/1, 320 00 Plzeň-Jižní Předměstí (NIF : 25238078) République tchèque, Téléphone : +420 800 303 333, Fax : +420 378 021 119, e-mail : info@rako.cz
- Représentant mandaté : aucun
- Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances des produits de construction : système 4 (d'après le Règlement (UE) n° 305/2011 du parlement européen et du conseil du 09/03/2011 et l'annexe V, point 1.5 du 27/05/2014).
- Dans le cas de la déclaration relative aux performances des produits de construction soumis à la norme harmonisée EN 14 411 : 2012 : nom et numéro d'identification de l'organisme notifié : sans objet.
- Les performances déclarées indiquées dans la déclaration s'appliquent à toutes les classes commerciales de qualité :

Tableau 1 : Performances déclarées des produits

Caractéristiques de base	Valeur des performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe A1 _{fl} /A1	sans test (décision 96/603/CEE),
Charge de rupture	Min. 900 N	EN 14 411 : 2012
Durée de conservation pour : - usage interne - usage externe : congélation - décongélation	convenable convenable	
Résistance aux changements soudains de température	convenable	
Adhésion	- avec ciments-colles de type C2 $\geq 1,0 \text{ N/mm}^2$	
Dégagement des substances dangereuses - cadmium - plomb	au max. $0,07 \text{ mg/dm}^2$ au max. $0,8 \text{ mg/dm}^2$	
Évaluation de la teneur en radionucléides d'origine naturelle	Indice de concentration d'activité maxi 1,0	
		Loi du J.O. n° 263/2016 et arrêté d'exécution du J.O. n° 422/2016 article 102, telle que modifiée

* No Performance Determined – NPD (aucune performance déterminée)

Les produits répondent aux exigences en matière de teneur en radionucléides d'origine naturelle définies par le Décret du J.O. n° 422/2016 tel que modifié. Les produits répondent également aux exigences en matière de lixivibilité du Cd et du Pb selon EN 14 411 : 2012 et peuvent être utilisés sur les plans de travail et sur la surface des murs servant pour la préparation des aliments et les aliments peuvent entrer en contact direct avec la surface émaillée des carreaux.

8. Documentation technique pertinente et/ou documentation technique spécifique :

La présente déclaration de performances est émise, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant susmentionné. Les performances du produit susmentionnées sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Selon le règlement REACH n° 1907/2006, les carreaux en céramique sont un article ne dégageant aucun produit chimique.

Signé au nom du fabricant :

09/04/2024 à Plzeň



Dvořáková

.....
Eva DVORACKOVA, Responsable qualité